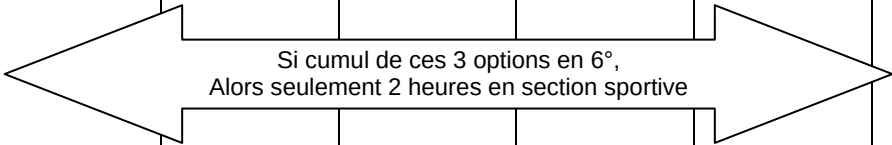
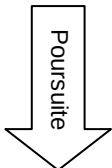
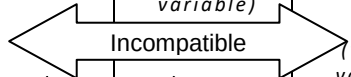
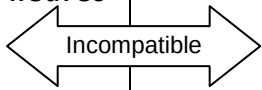
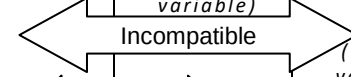


Les OPTIONS – COLLEGE ARNAUT DANIEL - RIBERAC

Cette structure pourrait évoluer aux rentrées prochaines.

Niveau sixième	RUGBY ou FOOT 4 heures				OCCITAN 1 à 2 heures	ALLEMAND 3 heures <i>(qui s'ajoute à 3 h en ANGLAIS)</i>	
	 Si cumul de ces 3 options en 6°, Alors seulement 2 heures en section sportive					 Poursuite	
Niveau cinquième	RUGBY ou FOOT 4 heures			LATIN 1 heure	OCCITAN 1 à 2 heures	L'ALLEMAND, si choisi en sixième, sera alors poursuivi en tant qu' option obligatoire car ne sera ni remplacé par, ni cumulé avec l'espagnol.	
Niveau quatrième	RUGBY ou FOOT 4 heures	LLCE ALLEMAND (volume variable)	LLCE ANGLAIS ESPAGNOL (volume variable)	LATIN 2 heures	OCCITAN 1 à 2 heures		
	 Incompatible						
Niveau troisième	RUGBY ou FOOT 4 heures	LLCE ALLEMAND (volume variable)	LLCE ANGLAIS ESPAGNOL (volume variable)	LATIN 2 heures	OCCITAN 1 à 2 heures	3 heures	 Incompatible
	 Incompatible						
						ESPAGNOL 2.5 heures	

L'inscription à une option facultative n'est pas un droit ; un seul groupe d'élèves par option sera constitué.
En cas d'effectif insuffisant, en cas de difficulté dans la répartition horaire de l'établissement, l'option pourra ne pas être dispensée et/ou des regroupements de niveaux pourront être organisés.

Les options participent :

- à l'ouverture d'esprit des élèves,
- aux fonctions d'assimilation des connaissances,
- aux processus d'orientation scolaire.

A qui sont destinées ces options ?

à TOUS les COLLEGIENS

- Ces options sont facultatives...
- ...mais sont destinées à TOUS LES ELEVES, quel que soit leur niveau scolaire.

Peut-on cumuler plusieurs options ?

pas systématiquement

- Il revient aux parents de s'assurer que le cumul horaire engagé par l'inscription à plusieurs options ne pénalisera pas l'engagement de l'enfant.
- Certains couples d'options ne sont pas compatibles (voir tableau au recto)
- Les autres cumuls sont possibles dans la limite de la faisabilité des emplois du temps...*en cas d'impossibilité vous serez avisés et il vous reviendra de choisir l'option à maintenir.*

Peut-on abandonner / changer une option facultative ?

a priori NON, MAIS...

Une fois choisie, l'option a vocation à être POURSUIVIE durant TOUT le cursus scolaire du collège (jusqu'en fin de la classe de troisième), mais les cas particuliers sont à envisager :

- Un abandon en cours d'année est impossible (sauf problème majeur dûment justifié)
- Un abandon en fin d'année doit être demandé par écrit par la famille auprès de la direction.
- A l'entrée en classe de niveau supérieur, le changement d'option ne peut être qu'exceptionnel. Une demande écrite doit être formulée par la famille auprès de la direction qui étudie la demande si les effectifs des groupes le permettent. Le déséquilibre des groupes d'option peut être un motif pour refuser ce changement.

→ En l'absence de demande spécifique de la famille, l'élève est maintenu dans son groupe d'option initiale.

Peut-on s'inscrire en cours de cursus à une option facultative ?

a priori OUI, SI...

- Une inscription en cours d'année est impossible.
- Une demande d'inscription en cours de cursus (à une nouvelle rentrée scolaire) doit être appuyée par un engagement à rattraper les contenus pédagogiques non suivis. Si les effectifs des groupes le permettent, la demande est examinée par la direction et le professeur concerné.

Prendre une option, c'est s'engager, selon les exigences du programme :

- à être présent à tous les cours, avec le matériel requis,
- à participer activement au fonctionnement de la classe,
- à participer aux activités prévues en déplacement.

→ Pour toutes les options, des évaluations ponctuent le programme ; les résultats obtenus sont pris en compte dans l'analyse de la progression trimestrielle de l'élève.